

VERSION LATINE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Séverine CLEMENT-TARANTINO – Peggy LECAUDE

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

Document autorisé : dictionnaire latin-français sans tableau de conjugaison ou de déclinaison

Le jury a corrigé cette année 62 copies, ce qui est un effectif comparable aux années précédentes (71 en 2019 ; 67 en 2018) et qui montre la stabilité du nombre de candidat.e.s latinistes au concours B/L.

Les notes obtenues s'échelonnent de 0,5 à 19,5, pour une moyenne de 10,17/20. Près d'un tiers des copies (31%) ont obtenu une note égale ou supérieure à 14 et 11,3%, une note égale ou supérieure à 17. Quatre des candidat.e.s latinistes figurent parmi les admi.se.s. de cette session qui, rappelons-le, s'est déroulée sans épreuves orales. Ces résultats doivent encourager les futur.e.s candidat.e.s latinistes à s'investir dans la préparation de cette épreuve, tout à fait à leur portée et susceptible de valoriser leur moyenne finale.

Le jury tient en effet à souligner tout le plaisir qu'il a eu, malgré les circonstances, à lire et corriger ces copies dont un nombre conséquent contient des traductions de qualité, soignées, avec des propositions souvent originales et bien senties. Il appelle néanmoins tout de suite à une grande vigilance des candidat.e.s, pour les années venir, en matière de présentation et de français : dans certaines copies, le déchiffrement de certains mots était vraiment difficile (dans une copie, les *-r-*, *-n-* et *-m-* étaient à peine visibles) et la correction de la langue d'arrivée n'était pas toujours de mise : erreurs d'accords (« de toute parts », « mille pièce... »), de morphologie (le mode impératif, en particulier, paraît appeler quelques révisions : trop souvent ont été lus des « prend », « fait », « donne »...), ou de syntaxe (subordonnées sans principale, incohérence de nombre entre pronoms et déterminants, par exemple dans « elles forment pour *son* caprice » au lieu de « leur », pronoms ajoutés intempestivement, comme dans « quelle quantité de subterfuges les pires femmes...*leur* imaginent »). La ponctuation exige aussi de l'attention : les virgules manquent assez souvent, d'une façon qui peut freiner la compréhension ou faire douter de l'intégrité d'un énoncé (par exemple « et toi dis de grâce quelle est... », pour *tu... dic sodes...* au début du texte ; « et les oiseaux et les chiens de retour [fs sur *rursum*] et même plus fort les mouches » : ici, indépendamment des autres erreurs, « plus fort » était une assez bonne idée pour *immo uero etiam*, mais tel que c'était écrit, cela demandait au jury de remédier au défaut de virgules). On ne le répètera donc jamais assez : l'étape de la relecture est fondamentale et peut permettre d'améliorer considérablement le résultat final.

Le texte choisi pour cette session était un extrait des *Métamorphoses* d'Apulée (II, 21, 7-23, 3). Alors qu'il est invité à dîner chez Byrrhène, une riche thessalienne qui fut élevée avec sa mère, Lucius assiste au récit de Thélyphron, un autre convive, à qui il a été donné de vivre une aventure singulière : alors qu'il était en quête d'argent, il entendit un héraut déclamer une annonce d'emploi selon laquelle il fallait veiller un mort toute une nuit durant. Désireux d'en savoir plus, il interrogea un passant au sujet de cette annonce et apprit que des sorcières, métamorphosées en divers animaux, se glissaient la nuit pour mordiller le visage des morts et que, s'il les laissait faire, le garde devait payer de sa personne

pour réparer le visage endommagé, en retranchant de son propre visage les parties ôtées à celui du mort. Malgré ces informations effrayantes, le narrateur décide de se présenter pour cet emploi.

Comme cela a été rappelé dans les rapports des années précédentes, un texte de version n'est pas (seulement) une somme de propositions alignant des difficultés grammaticales qu'il s'agit de surmonter, mais c'est d'abord un texte cohérent, qui forme un tout, et dont les parties s'éclairent mutuellement. Il convient donc de reprendre la traduction du début du texte une fois que l'on a traduit la fin, ce qui peut permettre de corriger quelques approximations ou confusions. Ainsi, ce sont bien aux « visages » (*ora*) des morts que les sorcières s'attaquent, et non à leurs « bouches », comme le laissaient entendre les dernières paroles du passant, avec *facie*. Et il fallait reconnaître dans le *praeco* de la fin du texte le crieur public qui avait déclamé l'annonce et qui était mentionné dans le chapeau.

Merito – supplementa.

La première phrase est prononcée par le passant interrogé par Thélyphron. Il fallait déduire le sens de *merito* du contexte (Thélyphron, le narrateur, n'est pas de la région) et le traduire par une expression comme « à juste titre », « cela se comprend ». La forme *Thessaliae* au lieu du plus attendu *in Thessalia* n'a pas posé de problème à la majorité des candidat.e.s, qui ont correctement traduit l'infinitive introduite par *ignoras* par « que tu séjournes / que tu te trouves / que tu te situes / que tu t'arrêtes / que tu fais halte en Thessalie » – même si quelques-un.e.s ont malencontreusement essayé d'en faire un génitif rattaché à *merito* pris au sens de « gain ». Dans la relative introduite par *ubi, sagae et mulieres* ne devaient pas être séparés : le jury a accepté les traductions par un mot unique (« les sorcières ») ou bien, même si elle était maladroite, par « les femmes sorcières ». *Ora* devait être compris au sens de « visage », et non de « bouche », ce qui était confirmé par la suite du texte (*facie*). La fin de la phrase a posé plus de problèmes ; il fallait comprendre que *ea* renvoyait à *ora* et *illis*, à *sagae mulieres* : « et ce sont pour elles des compléments de leur art magique » ou, plus élégamment, « et elles s'en servent pour compléter leurs recettes magiques ». Soulignons une traduction particulièrement heureuse : « et où ceux-ci sont pour elles des aides dans leur pratique de la magie ».

Contra – feralis ?

Il fallait veiller ici à ne pas omettre les pronoms *ego* et *tu* ni le verbe *inquam* en incise, et faire attention au sens de *contra*, non pas « au contraire » ici, mais « en face », « en retour », « en réponse ». De bonnes traductions, sobres et efficaces, ont été trouvées, par exemple : « Mais moi : ..., dis-je, ... ». *Sodes* (contraction de *si audes*) a été bien identifié et traduit par « je te prie ». En revanche, le jury a été parfois surpris de la traduction de *feralis* par « bestiale » ou « sauvage », issue d'une confusion entre *feralis* avec *e* long au sens de « funèbre » et *feralis* avec *e* bref, dérivé de *fera*, *-ae* « bête sauvage ». Quant au pronom-adjectif interrogatif *quae*, il a déstabilisé un certain nombre de candidat.e.s, qui l'ont parfois pris pour un pronom renvoyant à une personne (« et qui est... ? ») quand ils ne l'ont pas analysé comme un datif féminin (« et pour laquelle... ? ») ; il fallait y voir un adjectif attribut de *custodela ista feralis* et traduire au moins par « et quelle est... ? » ou, comme l'ont proposé certaines copies, par « et de quel genre est... ? » ou, mieux encore, « et en quoi consiste cette garde funèbre ? ».

Iam primum – quidem

« Déjà, pour commencer », il ne fallait pas omettre de traduire *iam* devant *primum*. Ensuite, le jury a apprécié que l'emploi de l'adjectif verbal avec *est* au sens de « il faut... », « on doit... » soit bien connu de la grande majorité des candidat.e.s. Il convenait de veiller néanmoins à bien considérer *vigilare* comme un verbe intransitif, sans chercher à le compléter par une proposition subordonnée. La difficulté de ce début de phrase consistait plutôt dans la manière de rendre l'adverbe *eximie* (souvent maladroitement traduit par « excellent » ou « éminemment »), mais certain.e.s candidat.e.s ont su

proposer des solutions élégantes, par exemple « il faut rester particulièrement sur le qui-vive », « il faut redoubler d'une extraordinaire attention », « il faut être vigilant comme jamais ». L'adjectif *perpetem* ne saurait être traduit par « éternel » ou « perpétuel » et sert simplement ici à exprimer la continuité dans le temps, la durée (« pendant toute la nuit », « toute la nuit durant »). De même, il était difficile de rendre sans lourdeur le groupe à l'ablatif *exertis et inconiuis oculis semper in cadauer intentis*, et le jury a valorisé des tournures bien senties comme « écarquillés » pour *exertis*, « sans ciller » pour *inconiuis*, « toujours rivés sur le cadavre » pour *semper in cadauer intentis*.

La suite de la phrase a posé plus de problèmes, notamment parce qu'un certain nombre de candidat.e.s n'ont pas vu que la construction restait la même et qu'il fallait sous-entendre *est* à côté de *deuertenda* et d'*obliquanda*, coordonnés avec *uigilandum est* par *nec*, avec cette fois *acies* pour sujet. Il fallait bien donner le sens de « regard » à *acies*, et non, comme cela a été souvent fait, celui d'« épée ». Enfin, il ne fallait pas traduire *immo*, qui avait sa valeur d'enchérissement ici, par « au contraire », mais par « bien plus ». Cependant, le jury a trouvé dans une copie une solution astucieuse consistant à faire suivre « au contraire » d'un point d'exclamation (« il ne faut détourner le regard nulle part, au contraire ! Il ne faut même pas le faire dévier »).

quippe cum – frustrentur ;

Quippe, qui venait ici renforcer la valeur causale de *cum* + subj., a donné lieu à de nombreuses redondances avec une mauvaise analyse de l'un des termes (« car en effet »), mais aussi, de façon encore plus dommageable, à une interprétation de *quippe* comme subordonnant (un candidat a même imaginé un système de corrélation avec *nam* un peu plus loin : « puisque, comme les pires... », *nam* ouvrant la principale).

Même si un certain nombre de candidat.e.s ont essayé de faire dépendre *in quoduis animal de uersipelles*, qui avait bien le sens de « qui change de peau, de forme, qui se métamorphose », il était beaucoup plus satisfaisant de le construire avec *conuerso*, participe de l'ablatif absolu *ore conuerso*, où il fallait donner de nouveau le sens de « visage, face, figure », voire celui de « physionomie », à *os, oris* : « puisque ces abominables créatures protéiformes sont capables de se transformer en n'importe quel animal puis de ramper en douce » ; par conséquent, même si cette interprétation n'était pas incongrue dans le contexte, il ne convenait pas, comme l'ont fait quelques candidat.e.s, de comprendre *ore conuerso* au sens de « une fois qu'on avait le dos (litt. le visage) tourné ».

Vt introduisait une consécutive (plutôt qu'une finale) qui n'était pas difficile à comprendre ni à traduire, mais dans laquelle il ne fallait omettre ni *ipsos*, ni *etiam*. Il ne fallait pas non plus prendre *frustrentur* pour le passif de *frustro*, mais bien pour le subjonctif présent du déponent *frustror*, au sens de « tromper, abuser, décevoir » : « au point d'abuser jusqu'au regard même du Soleil et de la Justice ».

nam – induunt.

À partir du moment où les candidat.e.s comprenaient bien *induant* suivi de l'accusatif au sens de « elles prennent l'apparence de », la seule difficulté consistait à rendre judicieusement l'accumulation de connecteurs (*et... et rursus... et... immo uero etiam...*), par exemple ainsi : « de fait elles se changent en oiseaux, puis en chiens, en mulots, voire même en mouches », avec la redondance « voire même » en français pour rendre *immo uero etiam*, particulièrement insistant en latin et constituant sans doute un trait d'oralité. Si les propositions trouvées dans les copies étaient souvent maladroitement (notamment lorsque les candidat.e.s se sont efforcé.e.s de rendre le mouvement de la phrase et l'ordre des mots, par exemple en traduisant par « en effet et d'oiseaux et ensuite de chiens... elles prennent la figure »), le jury a eu le plaisir de valoriser quelques très bonnes traductions, comme celle-ci : « elles revêtent en effet l'apparence des oiseaux et en changent à nouveau pour celle des chiens et des souris et, mieux que cela, aussi des mouches ».

Tunc – obruunt.

Le sujet du verbe *obruunt* était toujours « les sorcières », et non *custodes* ; en effet, *obruere* est un verbe transitif et *custodes* est son Cod : « alors elles accablent les gardes de sommeil » ou, plus élégant, comme l'ont proposé certain.e.s candidat.e.s, « alors elles plongent les gardes dans le sommeil », *diris cantaminibus* « au moyen de leurs sinistres incantations ».

Nec satis – comminiscuntur.

Cette phrase a posé plusieurs problèmes de temps : la forme *poterit* a parfois été confondue avec un subjonctif ou un indicatif parfait ou rendue par un conditionnel présent, alors qu'il s'agissait simplement du futur de *possum*. De même, le présent *comminiscuntur* a souvent été traduit par un passé composé. *Definire* devait être pris dans son sens « établir, déterminer ». *Quantas* ne devait pas être confondu avec *quales* en étant rendu par « quelles » : plus encore que la « grandeur » des subterfuges (*latebras*), c'est leur grand nombre qui était ainsi exprimé (voir Forcellini, *quantus s.v.*, 2). La valeur de *pro* « pour, en faveur de », éventuellement « au nom de », n'a pas toujours été correctement rendue, et le jury a dû sanctionner plus ou moins sévèrement des traductions par « devant », « en raison de » ou « à cause de ». Restait à trouver une façon élégante de rendre le superlatif *nequissimae* : l'ajout de « entre toutes » après un adjectif comme « viles » constituait une meilleure solution que les traductions plus plates par « très mauvaises » ou « les plus mauvaises » : « et personne ne pourra complètement établir le nombre de subterfuges que ces femmes entre toutes infâmes imaginent pour assouvir leurs désirs ».

Nec tamen – aurei.

Cette phrase était difficile à construire et le jury félicite les candidat.e.s qui ont su proposer des solutions à la fois précises et élégantes, par exemple : « et pourtant, comme salaire de ce travail si funeste, on n'offre pas plus de quatre ou six pièces d'or environ ». Il fallait bien voir que *merces*, bien qu'au singulier, était le sujet du verbe *offeruntur*, accordé au pluriel avec le complément du comparatif *amplior, quaterni uel seni ferme aurei*. *Nec* en début de phrase portait sur l'ensemble de la proposition, et le génitif *huius tam exitiabilis operae* complétait *merces*. Le jury a valorisé les copies où le/la candidat.e avait bien rendu la valeur distributive de *quaterni* et *seni* (« quatre à six pièces d'or environ à chaque fois »), sans pénaliser celles qui ne l'avaient pas fait.

Ehem – compellitur.

Cette phrase comportait un certain nombre de difficultés qui ont souvent plongé les candidat.e.s dans l'embarras : *siqui* a malheureusement été souvent compris au sens de « si de quelque manière » (deuxième entrée dans le Gaffiot), alors qu'il convenait de se référer à la première entrée et d'analyser *qui* (avec *i* bref) comme un pronom indéfini au nominatif singulier : « si quelqu'un » ou, plus élégant en français, « celui qui n'a pas restitué, au matin, le corps intact » ; il fallait comprendre que ce sujet indéfini était aussi celui du verbe de la principale, *compellitur*. De même, *quidquid* semble avoir été confondu avec *quamquam* (traduction par « quoique ») ou *quidque* (traduction par « chaque »), alors qu'il s'agissait du pronom relatif « quoi que ce soit qui », « tout ce qui », corrélé au pronom anaphorique *id* : « tout ce qui a/aura été enlevé et retranché de celui-ci, il est forcé de le raccommoder... ». *Omne* aurait dû plus systématiquement être analysé comme un accusatif neutre accordé avec *id* (« le raccommoder tout entier ») ou « entièrement » plutôt que comme un ablatif accordé avec *facie* ou *desecto*. *Sua* renvoyait au sujet de *compellitur* : il s'agissait donc bien du visage du garde, et non de celui du mort. Enfin, *desecto* ne pouvait évidemment pas être accordé avec *facie* qui, comme l'indiquait *sua*, est féminin : « avec une découpe faite sur son propre visage », « en découpant une partie de son propre visage ». Le temps et le mode des verbes *restituerit* et *decerptum deminutumque fuerit* a aussi posé problème lorsqu'ils ont été

traduits par des formes au conditionnel en français : qu'on les analyse comme des formes de futur antérieur ou de subjonctif parfait (*fuert* n'a pas perturbé les candidat.e.s : après l'époque classique, il est courant de trouver l'auxiliaire aux temps du *perfectum* plutôt qu'à ceux de l'*inflectum* dans les formes passives), il fallait comprendre que c'était l'antériorité qui était ainsi exprimée.

His cognitiss – praemium.

Le jury a été étonné de relever beaucoup d'erreurs sur *his cognitiss*, qui a été souvent analysé comme un ablatif instrumental plutôt que comme un ablatif absolu au sens de « une fois ces informations connues » ou, plus élégant, « ainsi informé ». Soulignons l'originalité d'une traduction, qui, bien qu'un peu lourde, montre que le/la candidat.e a non seulement bien analysé le groupe, mais a aussi pensé à donner une valeur concessive à cet ablatif absolu : « malgré la connaissance de ces circonstances ». Quelques bonnes traductions ont été proposées pour *animum meum conmasculo*, comme « je prends mon courage à deux mains », plus élégant que « je fortifie mon esprit ». *Ilico* a hélas été souvent interprété avec son sens étymologique (< *in loco*) donné dans le Gaffiot, « sur la place », alors qu'il fallait le comprendre comme un adverbe indiquant l'immédiateté de la réaction du narrateur (« sur-le-champ », sans -s à *champ*, rappelons-le). L'accusatif *praeconem*, étonnamment, a parfois été confondu avec une forme du verbe *praecono* à la 1^{ère} personne, alors qu'il était bien question du crieur public dans le chapeau introducteur – on ne rappellera jamais assez à quel point il est important de garder à l'esprit pendant toute la version les informations qui y sont données ! *Adest custos* a donné lieu à de bonnes propositions, comme « tu as devant toi un gardien ». Il ne fallait pas analyser *cedo* comme une première personne, mais bien comme un impératif au sens de « donne » (2^e entrée du Gaffiot).

Mille – custodias.

Le temps de *deponentur* (futur) a été souvent manqué. Si le jury a bien sûr accepté de voir *mille nummum* rendu par « mille sesterces », il a valorisé la traduction plus précise par « un millier de sesterces », rendant compte de la forme de génitif pluriel *nummum*, alternative à *nummorum*. Il fallait bien voir que *custodias* était le subjonctif présent de *custodire* à la 2^e pers. du sing., complétant directement *caue diligenter*. La principale difficulté de cette dernière phrase résidait dans l'analyse et la traduction de *principum*, qui était au génitif pluriel et ne pouvait donc pas être traduit par « du prince » ni par « premier ». Le jury a apprécié des trouvailles comme « de l'élite » et a valorisé des traductions précises de la phrase dans son ensemble comme « mais holà jeune homme, prends scrupuleusement garde à bien surveiller le corps du fils des premiers citoyens de la cité contre les méchantes Harpies ».

Pour conclure sur cette session 2020 si particulière, le jury tient à renouveler ses félicitations à l'ensemble des candidat.e.s, qui ont su faire preuve de rigueur dans l'analyse grammaticale tout en s'efforçant, souvent, de trouver des tournures élégantes en français. Il tient également à encourager les futur.e.s candidat.e.s à choisir le latin comme option au concours B/L et à leur prodiguer quelques conseils : pour réussir au mieux l'épreuve de la version, il faut être capable de mobiliser ses connaissances grammaticales, avec méthode et rigueur, en ayant toujours en tête que le texte latin est porteur d'un sens et qu'il constitue un ensemble cohérent. Il faut être capable de prendre de la hauteur par rapport à la lettre des phrases pour repérer les indices permettant d'arrimer sa compréhension du texte. Et, bien entendu, il ne faut pas oublier que le maniement de la langue cible est tout aussi important que la connaissance de la langue source : l'épreuve de version est aussi une épreuve de français.